

---

États financiers de  
Le Centre de la Montagne Inc.

30 avril 2021

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État de la situation financière.....	3
État des résultats .....	4
État de l'évolution des actifs nets .....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-11
Annexes .....	12-13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Le Centre de la Montagne Inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Centre de la Montagne Inc. (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 24 septembre 2021

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

**Le Centre de la Montagne Inc.**  
**État de la situation financière**  
 au 30 avril 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		<b>509 494</b>	230 692
Placements	3	—	16 029
Débiteurs	4	<b>187 878</b>	98 664
Stocks		<b>69 821</b>	72 682
Frais payés d'avance		<b>5 731</b>	5 665
		<b>772 924</b>	423 732
Placements	3	<b>32 700</b>	16 000
Immobilisations	5	<b>18 508</b>	31 672
		<b>824 132</b>	471 404
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	7	<b>346 799</b>	115 353
Apports reportés	8	<b>108 476</b>	162 508
		<b>455 275</b>	277 861
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	9	<b>40 000</b>	—
		<b>495 275</b>	277 861
<b>Actifs nets</b>			
Investis en immobilisations		<b>18 508</b>	31 672
Non affectés		<b>310 349</b>	161 871
		<b>328 857</b>	193 543
		<b>824 132</b>	471 404

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

## Le Centre de la Montagne Inc.

### État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2021

	Annexes	2021	2020
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Tarification et ventes	A	362 555	1 689 351
Conventions avec la Ville de Montréal	A	472 219	395 772
Contributions dédiées	A	138 000	143 000
Contributions gouvernementales	A	616 463	64 118
Autres	A	9 257	18 562
		<b>1 598 494</b>	<b>2 310 803</b>
<b>Charges</b>			
Accueil et plein air	B	643 195	1 016 902
Éducation et conservation	B	646 285	968 990
Administration	B	155 876	200 848
Intérêts et frais bancaires	B	2 232	5 726
Frais de transaction	B	15 592	62 881
		<b>1 463 180</b>	<b>2 255 347</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>135 314</b>	<b>55 456</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Le Centre de la Montagne Inc.**  
**État de l'évolution des actifs nets**  
 Exercice terminé le 30 avril 2021

	<b>2021</b>			2020
	<b>Investis en immobilisations</b>	<b>Non affectés</b>	<b>Total</b>	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>31 672</b>	<b>161 871</b>	<b>193 543</b>	138 087
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(13 164)*</b>	<b>148 478</b>	<b>135 314</b>	55 456
Solde à la fin	<b>18 508</b>	<b>310 349</b>	<b>328 857</b>	193 543

\* Ce montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Le Centre de la Montagne Inc.****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 30 avril 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des produits sur les charges		<b>135 314</b>	55 456
Élément sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		<b>13 164</b>	18 623
		<b>148 478</b>	74 079
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10	<b>90 995</b>	(356 519)
		<b>239 473</b>	(282 440)
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations		—	(19 954)
Acquisition de placements		<b>(16 700)</b>	(16 029)
Cession de placements		<b>16 029</b>	66 000
		<b>(671)</b>	30 017
<b>Activités de financement</b>			
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)		<b>40 000</b>	—
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse		<b>278 802</b>	(252 423)
Encaisse au début		<b>230 692</b>	483 115
<b>Encaisse à la fin</b>		<b>509 494</b>	230 692

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

Le Centre de la Montagne Inc. (l'« Organisme »), constitué le 20 janvier 1982 comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et reconnu comme organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, a été créé pour :

- promouvoir la conservation du Mont-Royal;
- offrir des services d'éducation liés à l'environnement, principalement dans la région de Montréal;
- offrir des services récréatifs sur le Mont-Royal;
- offrir d'autres services au public à des fins d'autofinancement;
- recevoir des subventions, des dons, des legs et d'autres contributions de même nature afin de faire valoir les objets de l'Organisme.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de tarification et de ventes sont constatés lorsque le service a été rendu ou lorsque le bien a été vendu.

### *Dons de services de la part de bénévoles*

L'Organisme tire un avantage des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

L'Organisme comptabilise une perte de valeur des actifs financiers, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

**2. Méthodes comptables (suite)***Stocks*

Les stocks de produits finis sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Équipement de plein air et ventes	Linéaire	25 %
Mobilier	Dégressif	20 %
Matériel pédagogique	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

*Réduction de valeur d'immobilisations*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Placements**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
À court terme		
Certificat de placement garanti, taux de 2,84 %, échu en avril 2021	—	16 029
À long terme		
Certificat de placement garanti, taux de 0,90 %, échéant en mai 2022	<b>16 700</b>	—
Certificat de placement garanti, taux de 2,25 %, échéant en août 2022	<b>16 000</b>	16 000
	<b>32 700</b>	16 000

#### 4. Débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Subvention à recevoir <sup>(a)</sup>	177 261	61 587
Clients	3 301	16 963
Café des Amis	390	20 114
Comptes à recevoir autres	6 926	—
	<b>187 878</b>	<b>98 664</b>

(a) Au 30 avril 2021, ce poste contient un montant de 116 056 \$ (51 355 \$ en 2020) à recevoir du gouvernement fédéral à titre de Subvention salariale d'urgence du Canada.

#### 5. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement de plein air et ventes	176 739	165 565	11 174	21 433
Mobilier	24 716	23 886	830	1 034
Matériel pédagogique	8 491	7 927	564	708
Matériel informatique	61 723	55 783	5 940	8 497
	<b>271 669</b>	<b>253 161</b>	<b>18 508</b>	<b>31 672</b>

#### 6. Facilités de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant de 40 000 \$ portant intérêt au taux de base majoré de 2,35 %, ainsi que d'un crédit spécial rotatif d'un montant de 20 000 \$ portant intérêt au taux de base majoré de 2,00 %. Au 30 avril 2021, aucun montant n'était utilisé par l'Organisme (aucun montant utilisé au 30 avril 2020). Ces facilités de crédit ne font l'objet d'aucune garantie et sont renouvelables le 30 septembre 2021.

#### 7. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs	31 216	10 569
Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.	256 322	54 591
Salaires et vacances à payer	29 893	12 668
Sommes à remettre à l'État	29 368	37 525
	<b>346 799</b>	<b>115 353</b>

**8. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux activités qui se poursuivront au cours de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2021</b>			2020
	<b>Ville de Montréal*</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	—	<b>162 508</b>	<b>162 508</b>	414 705
Montant octroyé	<b>415 182</b>	<b>19 843</b>	<b>435 025</b>	295 633
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<b>(415 182)</b>	<b>(73 875)</b>	<b>(489 057)</b>	(547 830)
Solde à la fin	—	<b>108 476</b>	<b>108 476</b>	162 508

\* La convention avec la Ville de Montréal s'est terminée le 30 avril 2020. Un addendum a été signé fin avril 2020 pour prolonger la convention jusqu'au 30 avril 2021. Une nouvelle convention avec la Ville de Montréal a été signée en mai 2021 et couvre la période du 1<sup>er</sup> mai 2021 jusqu'au 30 avril 2023.

**9. Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)**

En réponse à la pandémie de COVID-19, le gouvernement fédéral a mis en place le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Il s'agit d'un programme permettant d'obtenir un prêt d'urgence de 60 000 \$, sans intérêt, garanti par le gouvernement du Canada. Cet emprunt inclut un volet subvention dans la mesure où, si 40 000 \$ sont complètement remboursés avant le 31 décembre 2022, le gouvernement fédéral octroi les 20 000 \$ restant à titre de subvention. La direction est convaincue que l'Organisme procèdera au remboursement des 40 000 \$ avant le 31 décembre 2022. Par conséquent, une subvention de 20 000 \$ a été comptabilisée dans les contributions gouvernementales de l'état des résultats pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

**10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	<b>(89 214)</b>	(49 845)
Stocks	<b>2 861</b>	1 746
Frais payés d'avance	<b>(66)</b>	(3 581)
Créditeurs et charges à payer	<b>231 446</b>	(52 642)
Apports reportés	<b>(54 032)</b>	(252 197)
	<b>90 995</b>	(356 519)

**11. Opérations entre parties liées**

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué les opérations suivantes avec Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Cette valeur représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Produits		
Contributions dédiées	<b>138 000</b>	143 000
Charges		
Contributions non dédiées	<b>250 000</b>	130 000

De plus, l'Organisme a comptabilisé des charges d'un montant de 158 466 \$ (317 326 \$ en 2020) à la suite d'une refacturation effectuée par Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc. Ces charges se répartissent de la façon suivante :

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Frais de gestion	<b>59 642</b>	119 329
Communications	<b>91 509</b>	185 845
Frais de bureau	<b>3 561</b>	7 318
Télécommunications	<b>3 754</b>	4 834
	<b>158 466</b>	317 326

**12. Instruments financiers***Risque de taux d'intérêt*

Les placements portent intérêt à des taux fixes. La juste valeur de ces placements fluctue donc en fonction de la variation des taux du marché.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2021, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient la marge de crédit et les créanciers et charges à payer.

## Le Centre de la Montagne Inc.

### Annexes

Exercice terminé le 30 avril 2021

---

#### Tarification et ventes, conventions avec la Ville de Montréal, contributions dédiées, contributions gouvernementales et autres – Annexe A

	2021	2020
	\$	\$
Tarification et ventes		
Location d'articles de plein air	207 490	714 290
Boutiques et triporteurs	64 174	623 203
Services éducatifs	90 891	351 858
	<b>362 555</b>	1 689 351
Conventions avec la Ville de Montréal		
Contribution annuelle	472 219	395 772
Contributions dédiées		
Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.	138 000	143 000
Contributions gouvernementales		
Gouvernement fédéral (dont 503 414 \$ (51 355 \$ en 2020) pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC))	591 650	52 155
Gouvernement provincial	24 813	11 963
	<b>616 463</b>	64 118
Autres	9 257	18 562
	<b>1 598 494</b>	2 310 803

## Le Centre de la Montagne Inc.

### Annexes

Exercice terminé le 30 avril 2021

#### Accueil et plein air, éducation et conservation, administration, intérêts et frais bancaires et frais de transactions – Annexe B

	2021	2020
	\$	\$
Accueil et plein air		
Salaires et charges sociales	325 595	519 604
Coût des ventes	32 039	287 796
Fournitures	1 345	8 293
Assurances et permis	328	8 293
Entretien et réparations	715	3 858
Communications	10 777	28 265
Amortissement des immobilisations	12 600	17 878
Contributions non dédiées	250 000	130 000
Autres	9 796	12 915
	<b>643 195</b>	<b>1 016 902</b>
Éducation et conservation		
Salaires et charges sociales	533 472	654 950
Communications	92 386	254 389
Fournitures	15 851	34 137
Sous-traitants	373	18 117
Location d'équipement	126	1 050
Reproduction	553	—
Frais de représentation et de déplacement	16	2 854
Amortissement des immobilisations	144	180
Autres	3 364	3 313
	<b>646 285</b>	<b>968 990</b>
Administration		
Frais de gestion	59 642	119 329
Frais de comptabilité	9 460	10 858
Entretien et réparations	37 151	45 248
Télécommunications	17 370	11 113
Assurances et permis	4 954	3 812
Frais de bureau	26 789	8 022
Amortissement des immobilisations	420	565
Autres	90	1 901
	<b>155 876</b>	<b>200 848</b>
Intérêts et frais bancaires	<b>2 232</b>	<b>5 726</b>
Frais de transactions	<b>15 592</b>	<b>62 881</b>
	<b>1 463 180</b>	<b>2 255 347</b>